

20 novembre 2013

L'UNPG partenaire des conservatoires botaniques

Mercredi 20 novembre 2013, l'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG) a signé une convention de partenariat avec la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, l'AFAC-Agroforesteries et l'association Plante et Cité.

Ce partenariat, soutenu par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a pour objectif de favoriser le développement de filières de semences ou de matériel végétal d'origine locale. Pour ce faire, deux nouveaux « labels » de qualité vont apparaître sur le marché: {flore locale} et Messicoles.*

Les 2300 carrières de granulats d'où sont extraites les matières premières indispensables à la construction des routes, des bâtiments, etc. sont des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement). A ce titre, elles ont des obligations en matière de maîtrise de leurs impacts sur les milieux naturels : la filière mène ainsi depuis plusieurs décennies des actions pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

La relation entre la biodiversité et les activités des carrières est forte. En effet, si l'exploitation du sous-sol modifie les paysages et les écosystèmes, elle est aussi à l'origine de nouveaux milieux qui peuvent servir d'habitats pour la faune et pour la flore y compris pour des espèces menacées. Les relations étroites tissées par la profession avec les associations environnementales et la communauté scientifique ont permis de réaliser des programmes d'études et ainsi, d'améliorer la connaissance des écosystèmes et de leur fonctionnement, de définir de bonnes pratiques de gestion et d'aménagement des carrières et de les diffuser sous forme de guides. Des travaux de revégétalisation et de génie écologique sont également menés dans le cadre du réaménagement des sites d'extraction. Les exploitants de carrières sont ainsi des utilisateurs importants de semences et plants.

L'utilisation de semences et de plants d'origine locale, permet de mieux accompagner le retour d'un patrimoine écologique adapté sur les sites réaménagés et de préserver la diversité génétique. Elle répond aussi à la logique de production de proximité des carrières.

C'est dans cette perspective que l'UNPG participe au projet {flore-locale} et Messicoles.

Le soutien de la profession au développement du projet {flore-locale} et Messicoles s'inscrit dans le cadre de l'engagement volontaire de l'UNPG à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, « reconnu SNB » par le Ministère de l'écologie, en décembre 2012.

En signant cette convention, l'UNPG s'engage :

- à soutenir financièrement le projet {flore-locale} et Messicoles,
- à relayer auprès de ses adhérents les bonnes pratiques découlant du projet,
- à apporter son expertise technique.

* Messicoles : ce sont des plantes annuelles, comme le coquelicot ou le bleuet, le plus souvent dépendantes des cultures de céréales, dont les populations ont fortement régressé du fait de l'intensification de l'agriculture.

Contacts presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Christelle de Montbel – cmontbel@monetcom.com / Bérangère Mori – Berangere.mori@monetcom.com

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des entreprises qui extraient du granulat, c'est-à-dire du sable et des graviers, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. L'UNPG réunit environ 900 entreprises, en grande majorité des PME. L'UNPG est la principale composante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Plus d'informations sur www.unpg.fr